

Conférence

L'évolution de la Communauté d'Agglomération de Colmar et avec quelles responsabilités

Jeudi 5 juillet 2018

Le conférencier

Gilbert MEYER

Maire de Colmar, Président de Colmar Agglomération

La présence de l'Intercommunalité dans la vie de ses communes.

Colmar Agglomération fête ses 15 ans cet automne.



Progressivement, elle est devenue un partenaire indispensable pour les communes. Colmar Agglomération regroupe 20 communes autour de la Ville de Colmar. L'Intercommunalité et les communes se sont mises d'accord dans le partage des compétences. Il a été veillé à ce qu'il n'y ait pas de mission qui dans l'exécution peut poser problème entre Colmar Agglomération et ses communes.

Dans le partage de compétences, le principe qui a prévalu était que les services de proximité restent du ressort des communes et que l'Intercommunalité assume les projets communautaires qui portent en partie sur les équipements collectifs (eau, assainissement) et les services de portée générale (gestion des déchets).

Colmar Agglomération renforce sa présence auprès de communes par la contribution qu'elle apporte au cofinancement de projets communaux. Dans l'esprit des habitants, le fonctionnement n'est pas toujours clair. Cette présentation permet de voir les choses d'une façon plus précise.



DEBUT DE LA CONFERENCE : 14 h 30

LIEU DU RDV : Salle des Catherinettes

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 26 juin 2018

PRIX/PERSONNE : 5 € encaissés sur place

RESPONSABLE DE LA SORTIE : Jean VOGELEISEN

03 89 41 66 10